

**Le plaisir que l'on peut prendre à se promener dans le village, dépend pour beaucoup de la propreté de notre commune qui est l'affaire de tous !**



COLLIER ET MOYEN D'IDENTIFICATION (PUCE OU TATOUAGE) OBLIGATOIRES, AVEC COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE



LAISSE OBLIGATOIRE SUR LA VOIE PUBLIQUE.

MUSELIÈRE OBLIGATOIRE SI ANIMAL DANGEREUX.



ACCÈS INTERDIT AUX ÉDIFICES PUBLICS ET CULTURELS, AUX AIRES DE JEUX POUR ENFANTS, AU CIMETIÈRE, AUX ZONES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE ET AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



RAMASSAGE OBLIGATOIRE ET SANS DÉLAI DES DÉJECTIONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

## Le débroussaillage

Plus qu'une nécessité, une obligation !

Je débrousaille mon terrain pour protéger la forêt et mon habitation



En zone urbaine, il devra être fait par les propriétaires à partir du 1<sup>er</sup> juin de chaque année, et devra être total dans un rayon de 50 mètres autour des constructions.



### Le brûlage des déchets

Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et autres produits est interdit toute l'année et dans toute la France, y compris en incinérateur.

Vous devez les apporter obligatoirement à la déchèterie.

### **Infos de dernière minute**

La préfecture du Tarn a pris un arrêté interdisant les travaux de taille, de coupe, d'arrachage ou de destruction des haies à compter du 6 mars 2026, et ce jusqu'à nouvel ordre.

## BIEN GERER NOS DECHETS QUOTIDIENS

Depuis plusieurs années, dans notre village, **le tri sélectif** est de rigueur. Plusieurs solutions vous sont proposées : des récup'verres, des containers jaunes et verts, des sacs orange pour les déchets de cuisine, des bornes distributrices de sacs pour les déjections canines Toutou Net et une borne de collecte de vêtements.

Malgré cela, de nombreux déchets sont **déposés n'importe où**. Nous avons la chance d'avoir la déchèterie sur notre commune. **Nous comptons sur votre civisme pour la propreté de notre village.**

### Déchèterie de Guitalens-L'Albarède :

Ouverte le mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (05 63 70 99 30).

Plus de détail sur le site : [Déchèteries mode d'emploi | Trifyl](#)



## LE BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

Du **lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h**

Le **samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 20 h**

Le **dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h**

### Entretien éclairage public

Si vous voyez un lampadaire municipal défectueux dans votre rue ou votre hameau, prévenez le secrétariat pour qu'il puisse faire la déclaration nécessaire au bon rétablissement de l'installation.



En cas d'arrêt cardiaque, **utilisez immédiatement un défibrillateur** externe automatisé (DEA) et commencez la réanimation cardio-respiratoire pour **maximiser les chances de survie**.

Ils se trouvent sur la commune **Place du 19 mars 1962** et à l'EHPAD « **Le pré fleuri** »

Afin de prévenir les situations d'isolement et **venir en aide aux personnes**, en cas de période de canicule, de grand froid ou de crise sanitaire, **vous pouvez vous inscrire sur un registre d'alerte**.

Peuvent y prétendre toutes les personnes de **plus de 65 ans**, les personnes de **plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** ou les personnes adultes **en situation de handicap**.

**En cas d'alerte**, les personnes enregistrées sont **contactées par téléphone** par un agent ou un élu de la commune.



**REGISTRE COMMUNAL  
des personnes vulnérables  
INSCRIVEZ-VOUS**

*Ne restez pas isolées, signalez-vous !*

### TRANQUILITE VACANCES

Si vous partez en vacances, signalez votre absence à la gendarmerie de Vielmur-sur-Agoût (05.63.82.17.00) en retournant la fiche Tranquillité vacances dûment remplie que vous trouverez à la mairie ou téléchargeable sur Internet.

La règle des **3P** est de rigueur : **Protéger, Participer, Prévenir**. Tous ensemble, faisons échec aux cambrioleurs.

Mairie de Serviès – 3 place du 19 mars 1962 – 81220 SERVIÈS

☎ : 05.63.82.51.60



servies.fr

Ouvert les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h  
Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 17 h 30